

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

Commune : **OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE**
 Nom de la liste : **PIRATE**
 Personne de contact de la liste : **Lionel DRICOT**
 Adresse : **16 rue Louis Sablon - 1342 Limelette**
 Téléphone : **0476/61 49 61**
 Email : **lionel@ppbw.be**
 Site internet : **www.ppbw.be**

Question	Oui/Non	Réponse - commentaire
1. ACCÈS AU LOGEMENT		
1.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la propriété</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?	N/A	<p>Nous estimons que ce n'est pas à nous, simples candidats, de décider avant les élections de ce qu'il convient de faire dans chaque cas et de promettre des mesures que nous ne pourrions réaliser que dans le cas improbable où nous avons la majorité absolue.</p> <p>Le Parti Pirate soutient la prise de décision au niveau le plus local et la participation citoyenne.</p> <p>À ce titre, nous souhaitons encourager les comités de quartier (existants ou à créer) et la conciliation afin de déterminer des mesures propres à chaque quartier et proposées/acceptées par les habitants eux-mêmes.</p> <p>N'y a-t-il pas plus de créativité dans 31.000 cerveaux (de citoyens) que dans 31 (de conseillers communaux)?</p>
1.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la propriété</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?	NON	<p>Ce problème est extrêmement complexe et ne doit, selon nous, pas être traité sans un débat transparent et ouvert avec la population.</p> <p>Ainsi, aider les ménages à faibles revenus implique de déterminer le niveau « faible », discriminant de facto des ménages qui ont un revenu juste supérieur à la barrière. Nous pourrions donc nous retrouver dans la situation absurde où certains ménages sont « trop riches » pour bénéficier des aides mais trop pauvres pour acheter « normalement ».</p>

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

<p>1.3. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la propriété</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)</p>	<p>NON</p>	<p>Pourquoi faudrait-il favoriser certains types de ménages par rapport à d'autres ? Cela nous semble très difficile sans tomber dans la discrimination. Le problème doit être posé clairement avec la définition de « ménage ».</p>
<p>1.4. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?</p>	<p>Est-ce une mesure ?</p>	<p>Pour beaucoup, le principal problème, à LLN, est la concurrence que font les étudiants aux jeunes ménages.</p> <p>Nous estimons cependant qu'il serait discriminatoire de réserver certains logements à des « non étudiants » et, selon nous, le problème n'est pas tant les étudiants en tant que tels que les nuisances qu'une partie des étudiants apportent (bruit, activités nocturnes, déchets).</p> <p>À ce titre, nous lançons l'idée que les comités de quartier puissent élaborer des chartes définissant certaines règles de « vivre ensemble ». Les candidats habitants d'un quartier pourraient de cette manière adhérer à cette charte et voir dès le début si elle convient à leur mode de vie.</p>
<p>1.5. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?</p>		<p>Voir la question sur l'achat.</p>
<p>1.6. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)</p>		<p>Voir la question sur l'achat</p>
<p>1.7. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'habitat groupé/solidaire ? Si oui, lesquelles ?</p>	<p>OUI</p>	<p>Premièrement, supprimer le règlement communal qui oblige l'occupation des logements par une famille unique.</p> <p>Nous estimons que la définition de « famille » est propre à chacun et, à ce titre, nous trouvons que les règles concernant l'occupation d'un logement sont à déterminer par le propriétaire dans la mesure où cela n'entraîne pas de nuisance</p>

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

		<p>pour le voisinage.</p> <p>Ensuite, comme dit dans la première question, nous en appelons aux idées et aux initiatives citoyennes !</p>
1.8. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'auto-construction légère ? Si oui, lesquelles ?	OUI	<p>Nous souhaitons un assouplissement de l'urbanisme et une décentralisation.</p> <p>À ce titre, nous estimons que les comités de quartier et les riverains doivent avoir le droit de débattre et de remettre un avis consultatif sur un projet les concernant.</p> <p>Nous souhaitons changer le processus « La commune vous informe, si vous êtes contre vous avez quinze jours pour envoyer un recommandé » par « Voici les plans du projet, votre comité de quartier peut-il se prononcer et nous donner son avis ou ses avis si les opinions divergent en son sein ? »</p>
2. LOGEMENTS PUBLICS – LOGEMENTS SOCIAUX		
2.1. Pensez-vous que le nombre de logements sociaux et de logements publics est suffisant dans votre commune ?		<p>D'une manière générale, plutôt que de donner notre avis sur des « mesurettes », nous souhaitons poser concrètement les bases de la discussion.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quel est le problème exact ? 2. Quelles sont les solutions proposées ? 3. Quels sont les avantages/inconvénients de chaque solution. <p>Votre questionnaire, par exemple, demande de réagir par rapport à des « solutions ». Mais nous ne voyons pas mention du problème.</p> <p>Si nous avons un élu, nous ouvrirons le débat de manière totalement transparente en permettant à chacun de réagir.</p>
2.2. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements publics à loyers modérés ? Si oui,		Voir question 2.1

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

lesquelles ?		
2.3. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements dont le loyer est proportionnel aux revenus des locataires ? Si oui, lesquelles ?		Voir question 2.1
2.4. Prévoyez-vous d'autres mesures pour favoriser le logement public ? Si oui, lesquelles ?		Voir question 2.1
2.5. Comptez-vous atteindre le quota de 10% de logements publics imposé par la Région wallonne ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?		Voir question 2.1 De plus, cette question doit être étudiée à la lueur des comptes communaux et du budget.
2.6. Comment comptez-vous tenir compte de la mobilité pour favoriser l'accès au logement ?		Louvain-la-Neuve est un fort pôle d'attraction. Nous trouvons dommage qu'il soit si difficile de rejoindre LLN autrement qu'en voiture depuis le reste de la commune. Les transports en commun nécessitent tous un passage par la gare d'Ottignies et rejoindre LLN à vélo depuis Limelette ou Céroux est un vrai parcours du combattant. Nous souhaitons promouvoir le développement de sites piétonniers/cyclistes propres reliant les différentes parties de la commune et étudier la possibilité de navettes communales, offrant aux citoyens un service gratuit (comme cela se fait dans certaines communes). Mais, une fois encore, notre approche se veut transparente et ouverte aux suggestions.
3. INFORMATION ET DÉMOCRATIE		

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

PARTICIPATIVE		
3.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'information du citoyen en matière de logement ? Si oui, lesquelles ?		<p>Nous souhaitons la mise en place d'un guichet unique, aussi bien en chair et en os que virtuel.</p> <p>Nous travaillerons à la mise en place d'une information claire et exhaustive centralisée, regroupant même les informations (primes/aides/obligations) d'autres niveaux (province/région).</p> <p>Nous estimons qu'un citoyen doit pouvoir se rendre à la commune ou sur son site web et avoir un point central d'information.</p>
3.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la démocratie participative en matière de logement ? Si oui, lesquelles ?		<p>Outre les comités de quartier, que nous avons cité plus haut, nous pensons que la démocratie participative doit également être possible sur Internet. Sur le site web, les citoyens devraient pouvoir réagir, interagir et donner leur avis.</p>
4. GESTION FONCIÈRE ET PUBLIQUE		
4.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la gestion par la commune de logements et terrains ? Si oui, lesquelles ?		<p>Nous estimons que cela doit être géré de manière tout à fait transparente, en collaboration avec les comités de quartier.</p> <p>La gestion doit être tout à fait informatisée et accessible par tous les habitants via le web.</p>
4.2. Comptez-vous créer ou développer une régie foncière communale ? Si oui, comment ?	Non	<p>Plutôt que de créer une énième organisation avec des postes à pourvoir, nous préférons favoriser l'initiative locale et citoyenne.</p>
5. LOGEMENTS INOCCUPÉS		
5.1. Comptez-vous mettre en place des mesures concernant les logements inoccupés ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?		<p>Nous n'avons pas connaissance d'un problème d'ordre général à ce niveau. Nous estimons qu'il est préférable de gérer les problèmes au cas par cas, humainement, plutôt que de légiférer à chaque cas particulier.</p>

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

6. PERSONNES EN MANQUE D'AUTONOMIE		
6.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des personnes âgées en perte d'autonomie, et/ou des personnes à mobilité réduite et/ou des personnes atteintes de handicap mental ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?		<p>Nous estimons qu'il est important de fournir une aide aux personnes qui doivent adapter leur logement pour cause de handicap (tout comme nous estimons primordial que chaque bâtiment public soit accessible à toutes et à tous).</p> <p>Mais, une fois encore, nous pensons qu'il faut d'abord préciser et quantifier le problème exact et d'éviter de tomber dans la discrimination, même positive.</p> <p>Nous ne pouvons nous prononcer sans avoir toutes les données du problème.</p>
7. CPAS		
7.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des usagers du CPAS ? Si oui, lesquelles ?		Voir 6.
8. COMMENTAIRES ET REMARQUES		
8.1. Si vous souhaitez compléter les informations ci-dessus, merci de le faire dans la case ci-joint.		<p>Et bien, il est long votre machin.</p> <p>D'une manière générale, nous sommes conscients que le Parti Pirate n'aura pas la majorité absolue (d'ailleurs nous n'avons pas assez de candidats pour cela).</p> <p>En conséquence de quoi, nous pourrions promettre n'importe quoi, surtout sur des points aussi précis.</p> <p>Il est important de comprendre que le but du Parti Pirate est de promouvoir une méthode de gestion, rendant le pouvoir aux habitants et aux collectivités locales.</p> <p>Tout ce qui est dit plus haut peut être revu, amélioré ou contesté par chacun jusqu'à obtenir un consensus entre les acteurs réellement concernés par le problème.</p>